

## Confortable et pas cher : *le bus*



Bruno Derbord

**A**vec l'entrée en service, le **16 avril**, de la ligne de bus n° 6 qui relie la place de la Brèche et la gare au centre-bourg de Chauray, la Communauté d'agglomération satisfait une demande importante des habitants, qu'il s'agisse des salariés qui franchissent les frontières communales pour se rendre sur leur lieu de travail ou des clients des pôles

commerciaux du centre-ville de Niort et de la zone économique. Il faut un peu plus d'une demi-heure pour faire le trajet qui dessert également l'avenue de Paris et l'espace commercial Mendès-France. Aux heures de pointe, on peut compter sur un départ tous les quarts d'heure, pour une quarantaine de rotations quotidiennes. Et, à un euro les dix tickets, le bus a du succès : plus de 5 000 cartes Tan Fréquence plus ont été délivrées par le service transports de la CAN depuis le lancement de la formule, le **1<sup>er</sup> mars**, grâce aux 37 conventions signées avec les entreprises et les Centres communaux d'action sociale. Enfin, depuis le **22 septembre**, la ligne n° 8 dessert, le dimanche après-midi, les principaux quartiers et lieux stratégiques : parc des expos, gare, hôpital, Brèche, etc., avec sept rotations entre 13h30 et 18h45. Retrouvez tous les horaires détaillés sur le site internet de la Ville : [vivre-a-niort.com](http://vivre-a-niort.com) ■



Bruno Derbord

## *Enfants, on freine*

**O**n peut le regretter, mais comme le montrait un récent dossier de Vivre à Niort consacré à la vitesse en ville (n° 131), seule la contrainte peut amener certains automobilistes les plus intrépides – et les plus irresponsables – à lever le pied. Pour protéger les enfants et rassurer

les parents, le Conseil municipal fait équiper les abords des écoles de dispositifs de ralentissement. Ici, à proximité de Jean-Mermoz à Souché, deux plateaux surélevés sont "mis en service" le **29 août**. Pour que les enfants puissent traverser en toute sécurité. ■

## PRATIQUE

Depuis le **15 septembre**, le service de Transports de personnes à mobilité réduite a élargi ses plages horaires. Désormais, ce service de transport à la demande fonctionne du lundi au samedi de 7 h 00 à 19 h 30 et le dimanche après-midi, sur réservation jusqu'au vendredi après-midi. Coût du trajet : 1,15 €. Renseignements au tél. **05 49 09 23 45**.



Bruno Derbord

## *Au-delà des bornes, y'a plus de... voitures*

**P**our que les rues piétonnes soient vraiment... piétonnes, la Ville met en service le **21 mai** des bornes télescopiques aux entrées et sorties du plateau piétonnier du centre-ville. Seuls certains riverains, commerçants et professions libérales peuvent les actionner, en utilisant une télécommande. Depuis, les voitures se font plus rares, et les promeneurs sont en plus grande sécurité. Restent les deux-roues... Là, il faut compter sur le civisme de leurs propriétaires pour emprunter d'autres chemins de traverse... ■